

 <b>COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION LOIRE-ATLANTIQUE</b>			
<b>Pass'Compétition 6</b>			
Compétition réservée: <b>2004 à 2009</b>	<b>44160 PONCHATEAU</b> <b>Piscine de Sainte Anne sur Brivet 16 la Hirtais</b>		Piscine: <b>25 m x 4 couloirs</b>
<b>Dimanche 18 février 2018</b>			
Proposition sur <a href="http://www.extranat.fr">www.extranat.fr</a> :		Tarif :	<b>Programme Formation</b>
Département: <b>Formation</b>	Région: <b>Formation</b>	Inter région: <b>Formation</b>	Nationale: <b>Formation</b>
	<b>ATTENTION !!!</b> - Si les bons de commande ne sont pas validés sur EXTRANAT avant la fermeture, les droits d'engagement seront multipliés par 2, après accord du Président (te) du club - Si le club n'a pas engagé sur EXTRANAT avant la fermeture, les engagements ne seront pas pris en compte		
<b>2 sessions 13H30 et 16H00</b> <b>- Les quarante premiers inscrits seront de la première session (13H30) et les autres de la session à 16H00</b>  <b>2 clubs ou 10 nageurs minimum</b>			
<b>Engagements :</b> - Age: 2004 à 2009 - Sur fichier Extranat, date limite le mardi 6 février à 23H59			
<b>Règlement :</b> - Tout nageur doit être licencié à la FFN - Les nageurs ont obligation d'être titulaires du <b>Sauv'nage et du Pass'sport de l'eau</b> - Chaque club doit fournir le " livret du Pratiquant " préalablement rempli pour chaque nageur présenté et feuille d'évaluation pré-remplie			
<b>Officiels:</b> - Chaque Club doit fournir des ENF 3 avec leur N° d'évaluateur. - Un ENF 3 de 1 à 5 nageurs présentés - Deux ENF 3 à partir de 6 nageurs présentés.			
<b>Programme:</b> - Ouverture du bassin : 13 H 30 - Accueil des nageurs et présentation du Pass'Compétition - Echauffement. - Passage des Tests. - Remise des livrets du Pratiquant. - Possibilité d'un goûter à la charge du club support.			
Maison des Sports 44 rue R. ROLLAND - Bat C BP 90312 - 44103 NANTES CEDEX 04 Tél/ 02 28 06 22 77    Mobile/ 06 60 19 76 44 <a href="mailto:comite-departemental-natation-44@orange.fr">comite-departemental-natation-44@orange.fr</a>			
			
Ouverture bureau le Mardi et Vendredi après midi    mobile le mercredi après midi			